

Agriculture, société, territoires : des liens porteurs de richesses

GROUPE DE CAMBOULAZET, 2005

L'enjeu du territoire, premier point de rencontre agriculture et société

Par ce colloque¹, nous souhaitons illustrer les relations « agriculture-société » en présentant trois cas territoriaux différents, et nous interroger alors sur la place du territoire dans cette relation. Avec les exemples du vignoble de Marcillac, de la coopérative SICASELI et du territoire sénartais, quelques lignes de force sont apparues.

Le territoire reste le socle indispensable pour activer ou réactiver les relations entre les agriculteurs et les autres acteurs de la société.

Il n'y a certes pas et il ne peut y avoir de schéma unique. Chaque territoire, en fonction de sa géographie, de son histoire, de ses contextes socio-économiques, doit définir sa propre stratégie et engager des démarches adaptées. Toutefois, c'est bien dans la proximité que se nouent les relations et les coopérations nécessaires entre tous les acteurs : acteurs économiques, acteurs politiques et acteurs associatifs. Le territoire est alors le support de ces relations et un capital essentiel à valoriser pour le développement.

A chaque fois, l'agriculture y a alors un rôle singulier à jouer. Elle peut être effectivement un pôle économique en valorisant ses productions, elle peut participer à des projets de développement plus globaux et contribuer à assurer un certain cadre de vie. Remarquons d'ailleurs que ces différentes dimensions ne sont pas forcément disjointes, bien au contraire.

Chaque territoire dispose de ressources intrinsèques susceptibles d'être bonifiées selon des problématiques propres.

Ainsi, plus précisément dans le vallon de Marcillac, l'agriculture et sa filière de valorisation disposent d'un produit-phare ; en Ségala Limargue, une coopérative agricole assume un leadership et fédère les autres acteurs économiques ; à Sénart, l'agriculture se propose de rendre plus vivable un ensemble urbain en prenant en charge explicitement les dimensions du vivant qui le compose.

Dans les démarches initiées par ces territoires, on retrouve bien une condition de base du développement territorial : la concertation entre les différents types d'acteurs pour aboutir à des actions transversales dans les projets de développement. Il existe des méthodes et des outils pour accompagner ces démarches et élaborer des projets.

¹ Synthèse du colloque organisé par le groupe de Camboulazet, en avril 2005, sur les liens agriculture, société et territoires. Cette synthèse s'appuie sur les trois exemples concrets présentés lors du colloque : l'expérience de l'AOC Marcillac, le parcours de la coopérative agricole SICASELI, le retour d'expérience d'un processus initié sur la ville nouvelle de Sénart.

Nous avons noté quelques innovations intéressantes, notamment avec les méthodes de diagnostics participatifs (audit patrimonial, bilan sociétal) et la création d'outils spécifiques. De ce point de vue, la création de structures mutualistes, telles qu'une CUMA² pour l'environnement, une SCIC³ pour assurer un management territorial, ou des associations de rencontre, apportent de réelles efficacités dans la mise en œuvre d'actions opérationnelles. Elles ne peuvent néanmoins exister complètement sans l'engagement réel des acteurs prêts à sortir de leur univers propre pour trouver de nouvelles synergies.

Affirmer le choix de la vitalité économique représente actuellement un enjeu stratégique pour certains territoires.

Engager des actions visant l'emploi, les créations/reprises d'entreprises, l'accueil de nouveaux actifs, la recherche de valeur ajoutée, suppose que les acteurs économiques soient collectivement très impliqués. Cela suppose aussi que les acteurs politiques et associatifs, qui ont des responsabilités dans l'attractivité du territoire et la création de l'offre territoriale, soient aussi très moteurs.

Ainsi, au travers de ces trois exemples, le monde agricole montre que pour conforter son rôle économique et assurer plus globalement sa durabilité, un partenariat de proximité avec les acteurs lui est aujourd'hui indispensable, et le territoire constitue bien un levier stratégique pour renouer avec la société.

Quelques éléments de prospective

Les actions, fussent-elles pertinentes au niveau territorial, ne peuvent occulter la nécessité d'appréhender la relation agriculture-société aux niveaux national, européen et international. Un certain nombre de travaux de prospective donne à penser que la demande de la société au regard de l'agriculture risque d'évoluer dans les années à venir sous l'influence de plusieurs facteurs. On peut citer pêle-mêle :

- La demande d'une alimentation saine et de qualité,
- Les perspectives de productions énergétiques ou bio-matériaux,
- Le débat autour de la PAC en Europe,
- Le réchauffement climatique et l'enjeu environnemental,
- La baisse prévisible de la production agricole en Chine et en Inde,
- Le développement du sentiment de souveraineté alimentaire au niveau des grands ensembles continentaux,
- Le sort des paysanneries pauvres du monde, etc.

Au cours des vingt dernières années durant lesquelles l'accroissement de la production agricole mondiale a été supérieur à la demande mondiale solvable, l'agriculture a été considérée comme non prioritaire, que ce soit au niveau européen ou au niveau des grandes institutions internationales. On peut penser que la demande de la société ouest-européenne pour une « agriculture gardienne de

² Coopérative d'utilisation du matériel agricole

³ Société coopérative d'intérêt collectif

l'espace » et pour un « agriculteur plutôt jardinier que producteur » a été entretenue par cet état de fait.

A l'avenir, sous la pression de certains des facteurs évoqués plus haut, une nouvelle donne pourrait alors favoriser l'apparition d'un nouveau contrat explicite entre l'agriculteur et la société. Il s'appuierait sur une agriculture de production respectueuse de l'environnement et fortement intégratrice d'aménités et de services. L'agriculture serait alors, en retour, reconnue et valorisée comme telle.

Tout en restant dans le secteur marchand, l'agriculture devrait ainsi adopter, de manière explicite, diverses fonctions, productives, environnementales et sociétales, dont elle est pourvoyeuse pour la société. Ne s'agirait-il pas in fine de promouvoir tous ensemble une « agriculture gestionnaire du vivant » qui, depuis ses actions dans les territoires jusqu'à ses bio-productions, répondrait ainsi aux attentes de la société de demain ? N'y a-t-il pas là, matière à anticiper cette évolution ?

Les termes d'un nouveau pacte

